



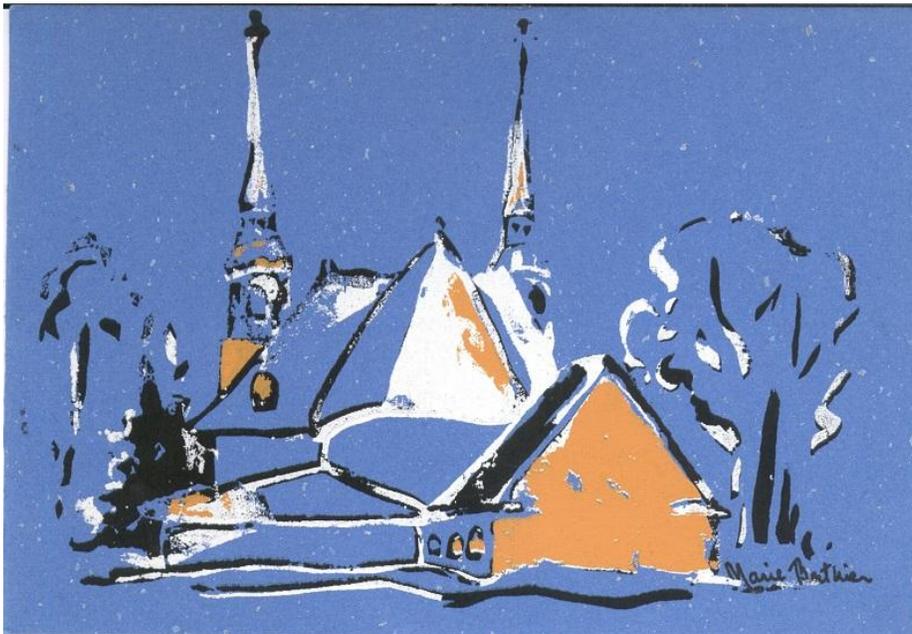
Le Messenger

Colligite fragmenta ne pereant / Ramasser les parcelles de peur qu'elles ne se perdent

Volume 1 – NUMÉRO 66

Bulletin de la Société d'histoire de Joliette – De Lanaudière

Service d'archives privées agréé par BAnQ / SAPA



Église de Berthierville par Marie Berthier

Novembre/Décembre 2022

ISSN 1718-0481



Le Messenger vol 1 numéro 66
ISSN 1718-0481
Responsable de la rédaction :
Jannie Thériault / archiviste

Collaborateurs :
Jannie Thériault, Jean-Pierre Malo et François
Faribault

Mot de la direction

L'été et l'automne furent des saisons bien remplies à la Société. Nous avons ouvert notre compte Instagram avec la collaboration d'un membre du conseil d'administration, Charles-Oliver Brodeur, où nous publions des photographies tirées de nos archives. Nous avons eu un mois d'août occupé avec la préparation du lancement de notre exposition qui s'est déroulée le 14 septembre dernier. Je tiens à remercier les membres du conseil d'administration pour leur aide et leur temps durant la préparation de l'exposition. Pour celles et ceux qui n'ont pas encore eu la chance d'aller voir notre exposition, elle sera dans nos locaux jusqu'au 14 décembre.

Nous avons eu la visite de Jean-Sébastien Marcil le 20 septembre à l'Arsenal lors d'une conférence intitulé *Petites histoires et grands espoirs de découvertes pétrolières dans le sud de Lanaudière et l'ouest de la Mauricie*, conférence fort intéressante sur la recherche du pétrole dans notre région. Nous avons aussi eu la visite de Danielle Pinsonneault, accompagnée de Yolande Desmarais, pour une conférence sur les Filles du Roy qui s'est déroulée le 4 octobre au sous-sol de la bibliothèque Rina-Lasnier. Merci à nos conférencières et à notre conférencier pour ces conférences qui ont plu aux personnes présentes.

Nous avons reçu des dons de documents et de photographies qui viennent alimenter notre collection C06, dont deux livres de comptes de l'hôtel de Sainte-Julienne et un album photographique du centenaire de Sainte-Émélie-de-l'Énergie. Nous avons aussi acquis deux fonds qui ajoutent des pages d'histoire à la ville de Joliette qui ne sont pas

ou peu connues. Nous avons acquis le fonds de la troupe de théâtre Zef, théâtre de marionnettes établi à Joliette entre 1982 et 2010, et le fonds Vandesca, usine de poterie établie à Joliette à la fin des années 1940. Ces deux fonds ont des sujets opposés, mais ils ont en commun la rareté d'informations que nous possédons sur les arts et l'industrialisation à Joliette.

Dans ce numéro du Messenger, vous trouverez un article sur l'érection de la chapelle Saint-Joseph, un article sur l'industrie du tabac à Joliette par l'auteur et historien Jean-Pierre Malo et un article sur le destin de deux exilés par notre membre François Faribault. Vous trouverez aussi une lettre que les membres du conseil d'administration ont adressée à Jean-Claude De Guire, notre directeur général à la Société, pour son travail et son dévouement. Une invitation à une nouvelle activité à la Société vous attend également.

Pour conclure, je tiens à remercier tous les bénévoles qui donnent de leur temps à la Société et qui contribuent au bon fonctionnement de la Société. Bon temps des fêtes à toutes et à tous !

Jannie Thériault

Lettre pour Jean-Claude De Guire

Le 3 octobre 2022

Monsieur Jean-Claude De Guire,
Directeur-général et archiviste
Société d'histoire de Joliette -De Lanaudière

Cher Jean-Claude,

Lors de la réunion extraordinaire du Conseil d'administration tenue le 24 août dernier ayant pour point principal ton retour du congé sans solde dès le 3 octobre, unanimement toutes les personnes autour de la table ont applaudi cette bonne nouvelle.

Je me fais la porte-parole de mes collègues pour souligner l'excellent travail que tu accomplis. Déjà l'obtention de l'agrément de BAnQ représentait un défi de taille et voilà maintenant que, grâce à la qualité des rapports que tu leur soumetts, nous recevons des sommes qui nous permettent d'envisager d'autres projets et nous donnent les moyens de mieux accomplir notre rôle de préservation et d'acquisition du patrimoine de notre région.

Nous soulignons aussi le climat de confiance que tu as su créer avec diverses institutions ce qui nous permet d'acquérir et de traiter les fonds qui nous sont confiés et ce, selon les règles de l'art.

Grâce à toi et grâce au soutien de plusieurs instances, incluant celui de ton Conseil d'administration, notre petite Société prend de l'ampleur et une visibilité qui pourraient assurer notre pérennité si nous continuons dans la voie que tu as tracée et dans laquelle nous nous sommes tous engagés.

Bon retour, tu nous as manqué !

Denise Bouchard, Présidente

Normand-Guy Lépine, 1er Vice-président

Marie Ricard, 2ème Vice-présidente

Paul Baker, Secrétaire-trésorier

Charles-Olivier Brodeur, Administrateur

Jean Martel, Administrateur

Yolande Desmarais, Administratrice

Jannie Thériault, Archiviste

Cédric Champagne, Observateur Ville de Joliette

Les Lundis-Causeries



Les Lundis-Causeries

Du nouveau à la Société!

Dans l'esprit de ce que fut le Café Retrouvailles instauré par Monsieur le Maire Roussin et Marcel Côté en 1981, dès janvier 2023, vous serez conviés à venir partager avec nous vos souvenirs, anecdotes et aventures sur un sujet choisi lors d'une causerie animée à nos locaux de l'Arsenal. Les Lundis-Causeries vous seront offerts de quatre à six fois par année et sont ouverts aux membres seulement.

Sans prétention aucune, autour d'un café, la parole sera à vous. L'animateur ou l'animatrice exposera brièvement le sujet et vous présentera quelques documents ou artefacts de notre collection en lien avec le sujet du jour.

Il est possible que la conversation soit enregistrée, avec l'accord de tous les participants, afin de conserver une trace de vos échanges et ainsi enrichir nos archives du patrimoine vivant.

Les sujets vous seront proposés via le Messenger et par courriel et l'inscription est requise. Vous pouvez également nous proposer des sujets qui pourraient vous intéresser. Toutes suggestions seront les bienvenues.

Le premier sujet portera sur les trains à Joliette et dans la région de Lanaudière. Vous vous souvenez de la vieille gare de Joliette? Vous preniez le train pour aller à la plage de Saint-Gabriel de Brandon? Vous étiez chef de gare? Vous avez été témoin d'un incident sur la voie ferrée? Vous avez des photos ou des documents à partager? Bref, nous serions heureux de vous entendre.

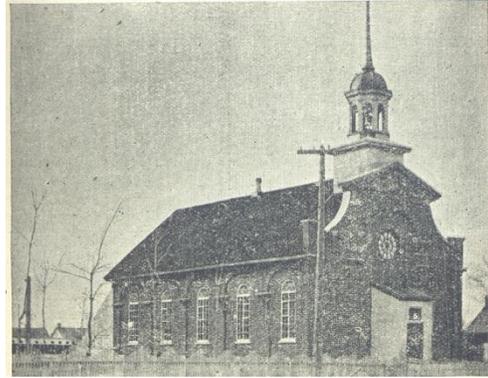
Notre premier rendez-vous aura lieu le 23 janvier à 14 heures au rez-de-chaussée de l'Arsenal.

On vous y attend en grand nombre!

Denise Bouchard

La chapelle Saint-Joseph

Par Jannie Thériault, archiviste



Chapelle Saint-Joseph, Joliette Illustré, Albert Gervais, 1893, Joliette, p.29

6

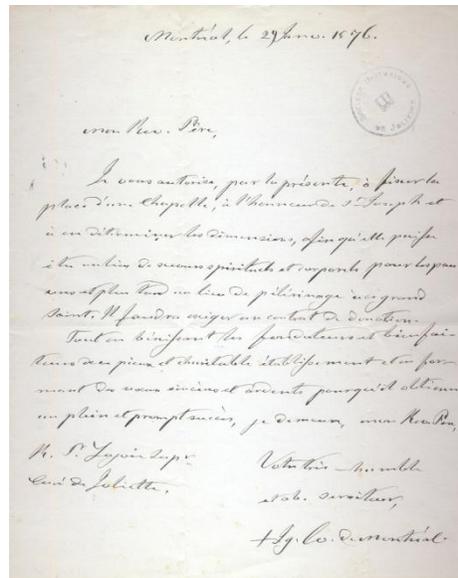
Les Joliettains et Joliettains connaissent la chapelle Saint-Joseph, située au coin des rues Mgr Forbes et Gaspard S, à côté de l'ancienne École Industrielle, devenue Jardin de l'enfance puis logeant maintenant des OBNL et des institutions gouvernementales. Cité immeuble patrimonial, située face à la rivière L'Assomption, la chapelle Saint-Joseph est un lieu riche en histoire religieuse, mais aussi architectural par sa brique rouge, ses fenêtres arquées et son cloché surmonté d'une croix.



Chapelle Saint-Joseph © SHJL C06

Le projet d'une nouvelle chapelle à Joliette date du début de l'année 1876 alors que le Père Lajoie écrivait une lettre à Mgr Bourget concernant son inquiétude face à une population en croissance dans un quartier éloigné de l'église. Les personnes de ce quartier sont décrites comme étant «pauvres, de la dernière classe, négligents, paresseux et ignorants, peu soucieux de leurs devoirs religieux». De plus, des Protestants ont bâti une chapelle et une école dans ce quartier et le Père Lajoie craint que les fidèles se tournent vers cette religion. Edouard Mc Conville, propriétaire d'une briquerie et de terrains dans ce quartier, offre un emplacement de 60 pieds par 100 pieds et une partie des matériaux pour la construction d'une chapelle en l'honneur de

Saint-Joseph. Mgr Bourget répond positivement à l'érection d'une chapelle comme lieu de «secours spirituels et corporels» pour les paroissiens et plus tard, un lieu de pèlerinage dévoué à ce saint.

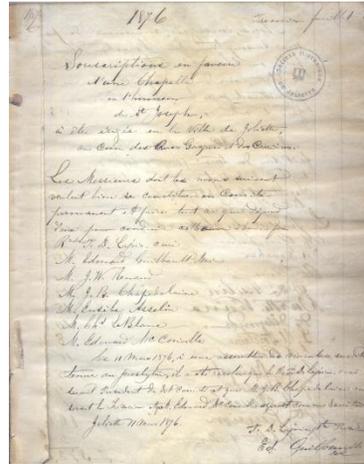


Réponse de Mgr Bourget © SHJL F87

La Société possède un cahier de souscriptions contenant les noms des personnes constituant le comité et les noms des personnes en faveur d'une chapelle en l'honneur de Saint-Joseph à Joliette. La somme des montants recueilli atteint 1043.30\$. Les membres du comité acceptent plusieurs soumissions d'entrepreneurs pour la construction de la chapelle dont celle d'Isidore Durand pour le solage, la pierre qui sera fourni par lui et le creusement de la cave, celle de la Compagnie à bois de Joliette qui obtient le contrat pour fournir et confectionner le bois nécessaire à la chapelle et celle de monsieur Mc Conville pour la pose de la brique. Dans ce même cahier, plusieurs personnes promettent de leur temps pour aider aux travaux dont P. Michaud pour la sculpture de consoles, M. Therrien pour la peinture, Dr. Côté pour la taille de la plateforme du perron en pierre et j'en passe. La Société possède aussi deux autres cahiers, une sans date et l'autre datant de 1880, ainsi qu'une feuille détachée datée du 8 juin 1879. Les informations que ces cahiers contiennent portent sur des montants reçus ou payés pour la construction de la chapelle.



Cahier de souscriptions © SHJL F87

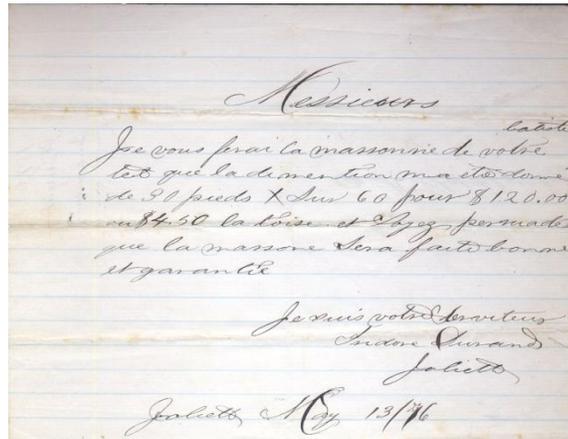


Première page © SHJL F87

La construction de la chapelle débute à l'été 1876 pour se terminer vers le 15 mai 1879. La cloche et la chapelle furent bénites le 3 juin 1877 par le Père Lajoie et la première messe fut célébrée le 13 juin. La chapelle servit de lieu de pèlerinage chaque année après la retraite de septembre par les étudiants du Collège de Joliette puis du Séminaire. Nous n'avons pas de date sur la fin des pèlerinages, seulement qu'ils cessèrent lorsque les étudiants devinrent trop nombreux.



Cahier de souscriptions © SHJL F87



Soumission d'Isidore Durand © SHJL F87

L'École Industrielle, fondée en 1884 par le révérend Prosper Beaudry et financée en partie par Edouard Scallon, est située juste à côté de la chapelle. Les apprentis pouvaient s'y rendre pour leurs devoirs religieux. L'école fermera ses portes en 1905 et les locaux furent occupés par les Sœurs de la Providence qui prirent la direction du Jardin de l'Enfance, fondé par Mgr Archambault. En 1922, les Sœurs firent agrandir la chapelle et construire le couloir qui relia le Jardin à la chapelle. Elle servira aux

religieuses et aux enfants, mais aussi aux personnes qui souhaiteront prier et s’y recueillir.



Chapelle Saint-Joseph © SHJL C06

L’origine de la chapelle a longtemps été imprécise. Selon l’abbé Omer Valois, une rumeur courait qu’une autre chapelle, plus ancienne, aurait déjà existé avant la chapelle Saint-Joseph. Une autre rumeur voudrait que la fondation de la chapelle soit l’œuvre de monsieur Scallon. L’abbé Valois a interrogé, à l’époque, monsieur Charles Desroches, citoyen de 71 ans de la ville de Joliette, qui raconte que la chapelle fut construite en bois puis en briques rouges quelques années plus tard et qu’elle aurait été bâtie avec l’argent d’Edouard Scallon et la brique d’Edouard Mc Conville. Edouard Scallon n’a pourtant pas financé la chapelle, mais plutôt l’École Industrielle comme mentionné plus haut. Cet argent provient d’ailleurs d’un legs que monsieur Scallon a laissé à la ville après sa mort en 1864. Cette erreur provient probablement du fait, explique l’abbé Valois, d’une notice biographique du Père Lajoie publiée en Belgique qui mentionne la générosité de monsieur Scallon quant à l’érection de la chapelle. Cependant, ce fait est réfuté par Mgr Archambault qui écrit, dans le premier volume des mandements des Évêques de Joliette, que l’École Industrielle a pu voir le jour grâce au don généreux d’Edouard Scallon.



Chapelle Saint-Joseph © SHJL C06

La chapelle fait maintenant partie des bureaux des Centres Jeunesse de Lanaudière. Elle fait partie du décor de la ville depuis plus de 100 ans. Il y a peu d'informations supplémentaires dans le fonds, ce qui donne un petit aura de mystère autour de la chapelle et de son origine, peuplée de légendes et de oui-dire. Elle restera dans le souvenir des Joliettains et Joliettaïnes qui l'auront côtoyé.

(Les informations proviennent du fonds F87 Chapelle Saint-Joseph, plus précisément le travail effectué par l'abbé Omer Valois pour la Société historique de Joliette en 1939 puis publié dans l'Action Populaire, et des sites suivants ; <https://www.joliette.ca/culture-patrimoine/patrimoine-bati/ancienne-ecole-industrielle-de-joliette>, <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=204997&type=bien>.)

L'industrie du tabac dans la région de Joliette

par Jean-Pierre Malo, auteur et historien

Avant les années 1980, tout le monde fumait, des adolescents aux aînés en passant évidemment par la gent féminine. Dans les années 1930 cependant, ce n'était pas «commun» pour ne pas dire socialement «correct» de fumer pour une femme. Et on fumait partout, dans les lieux publics ou privés, du matin jusqu'au soir, au travail ou comme des «engins» dans les rencontres festives. Regards sur cette «industrie» du tabac à partir des années 1930.



La région de Joliette en 1966 produisait à pleins champs du tabac à cigarettes, à cigares et à pipes. À Saint-Jacques de Montcalm surtout, mais également dans les localités avoisinantes, on produisait principalement du tabac à cigares et à pipes sur des terres dites *grasses*. À Saint-Thomas de Joliette, mais aussi dans les municipalités à vocation agricole des alentours, on produisait un tabac dit jaune ou de Virginie pour la fabrication de cigarettes sur des terres sablonneuses.

Le Québec n'a jamais produit plus que 10% de la culture du tabac jaune au Canada contre 100% du tabac à cigares et à pipes. En 1966, la région de Joliette produisait quand même près de huit (8) millions de livres de tabac jaune contre deux (2) millions de livres de tabac à cigares et à pipes dans le comté de Montcalm et les environs.

Aujourd'hui, il ne reste rien ou presque de cette industrie qui était devenue un nouvel eldorado agricole au lendemain de la crise économique du début des années 1930. Principalement pour les gens de la région de Joliette.

Rappelons quelques grandes étapes de ce renouveau agricole.

1934. Le député de Joliette à cette époque est nul autre que Lucien Dugas (1927-1936), un bon libéral qui deviendra orateur de la Chambre dans le dernier gouvernement de Louis-Alexandre Taschereau (1920-1936). Inspiré par des experts en agriculture de la célèbre Ferme expérimentale de l'Assomption, Dugas encourage les premières

expériences dans la culture du tabac. Les résultats à cette date furent mitigés pour les uns, mais décourageants pour les autres.

1936. Antonio Barrette, le «conservateur» défait à l'élection de 1935 par Dugas, est élu cette fois en 1936 dans le comté de Joliette sous la nouvelle bannière de l'Union Nationale dirigée par Maurice Duplessis. Barrette encouragea de nouvelles initiatives dans la culture du tabac à partir du modèle ontarien et obtint même des crédits du nouveau gouvernement de l'Union Nationale pour engager des spécialistes en cette matière et cultiver 535 arpents sur les terres de sable de Saint-Thomas.

1937. On apprit vite à devoir vivre avec une gelée hâtive qui fit perdre 25 % de la jeune récolte. Malgré ces déboires, les résultats étaient positifs si on se fie à une production de 300 000 livres de tabac jaune vendue au même prix ou presque que le tabac de l'Ontario, ce qui en disait long sur la qualité du tabac de la région de Joliette au Québec. À partir de cette date, l'intérêt pour la nouvelle culture du tabac ira donc en grandissant. Des entrepreneurs joliettains achèteront même des terres à Saint-Thomas!

1938. C'est l'année du décollage de cette nouvelle culture au Québec. 2000 arpents pour une récolte de deux (2) millions de livres de tabac jaune furent produits. Entre 1934 et 1938, malgré des étés parfois trop froids ou trop pluvieux, de la grêle ou de l'apparition d'insectes, le nombre de séchoirs à tabac était passé de 75 à 335 avec 30 maisons de ferme nouvelles et autant d'autres rénovées. S'ajoutent 200 nouvelles serres et 15 «milles» de routes nouvelles serpentant les champs de tabac. La pauvre terre de sable à peine propice à l'agriculture devenait un lieu exceptionnel pour une nouvelle «industrie» au Québec, celle de la culture du tabac à cigarettes...que tout un monde recherchait! Antonio Barrette bombait le torse après ses interventions pour soutenir la culture du tabac dans son comté.

1939. Le vice-président de la compagnie *Imperial Tobacco Sales*, un important acheteur de tabac au Canada, le colonel Henri Desrosiers, confirme la rentabilité de la culture du tabac jaune dans la région de Joliette. Pendant ce temps, les nouveaux « tabaculteurs » se regroupent en coopérative sous le nom de « Coopérative des Tabacs Laurentiens » pour mieux régler et commercialiser cette nouvelle industrie. Elle aura pignon sur rue à Joliette avec une usine qui préparera, classera et entreposera des milliers de livres de tabac...grâce bien sûr au « bon gouvernement de l'Union Nationale » représenté dans le comté de Joliette par le désormais célèbre Antonio Barrette. Pour la seule année 1939, les tabaculteurs de la région de Joliette produisirent cinq (5) millions 500 000 livres de beau tabac à cigarettes avec l'apport de 397 nouveaux travailleurs dont le salaire annuel à l'époque atteignait un faramineux 60 000\$! De sept (7) séchoirs à tabac en 1936, on en comptait maintenant 950 trois ans plus tard. 5000 personnes vivaient

maintenant de la culture du tabac avait avancé Barrette, le sourire fendu jusqu'aux oreilles à la veille de l'élection de 1939. Haut et fort il avait dit dans un de ses vibrants discours à l'endroit des producteurs de tabac:

« C'est un fait extraordinaire que vous ayez traversé les premières années de cette organisation sans plus de déboires et avec autant de succès...vous êtes présentement dans une situation financière très enviable et qui va s'améliorer encore ».

Antonio Barrette, qui avait vu venir la prospérité entourant la nouvelle industrie du tabac dans «son» comté, fut réélu député de Joliette malgré la défaire cuisante de l'Union Nationale en 1939 contre les Libéraux d'Adélard Godbout.

L'industrie du tabac continuera de grandir grâce à l'esprit d'entreprise et aux initiatives de nouveaux producteurs mais également, à n'en point douter, à l'aide de Barrette, futur ministre du travail, bras droit de Maurice Duplessis le «cheuf» de l'Union Nationale qui reprendra le pouvoir en 1944 pour ne plus le perdre jusqu'à l'arrivée comme premier ministre du Québec du même Barrette, le député de Joliette imbattu et imbattable de 1936 à 1960!

Sources:

- L'hebdomadaire *L'Étoile du Nord*, 1934-1939. Collection privée de l'auteur.
- BAnQ-numérique, « *Rapport de la commission royale d'enquête sur l'agriculture au Québec* », 1963.
- Discours d'Antonio Barrette 1946-1947, collection privée de l'auteur.
- Ici Radio-Canada, « *La semaine verte* », deux novembre 2003.
- Livre de l'auteur non paru, intitulé « *Antonio Barrette premier ministre, l'homme du boulevard Manseau* ».



**JOSEPH-NORBERT
ET CAROLINE,**



14

L'IMPROBABLE DESTIN DE DEUX EXILÉS

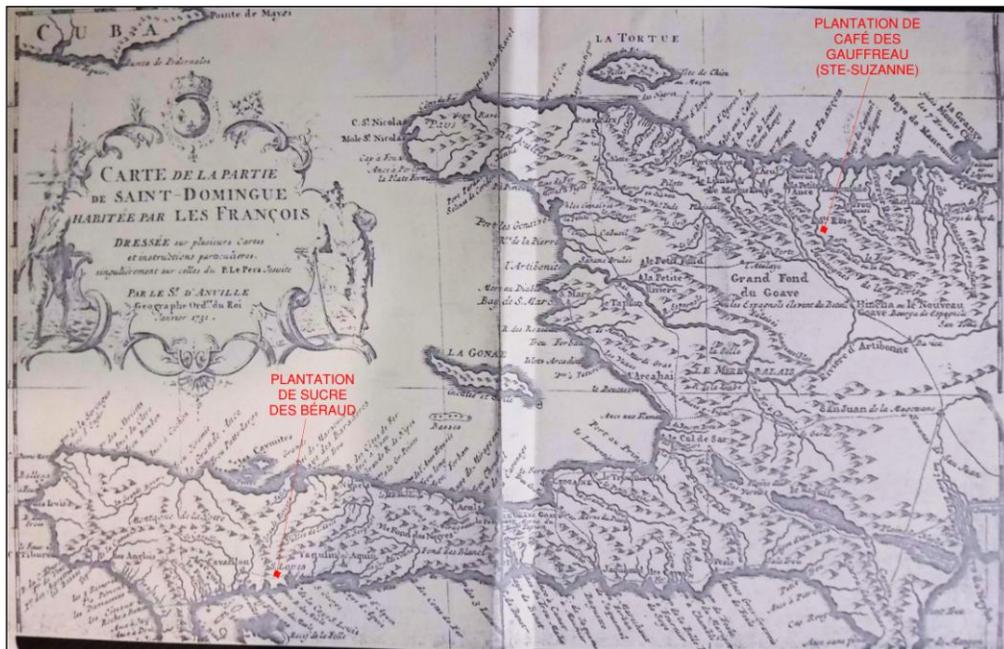
Portrait de Joseph-Norbert Faribault, collection Faribault privée.

Portrait de Caroline Gauffreau par Anson Dickinson, peint à New York en 1826, don de la succession Marcel Faribault et Marguerite Masson au MNBAQ.

Quel imprévisible destin que celui de cette jeune fille dont la famille a dû fuir la révolte des esclaves de St-Domingue avant de s'installer à New York et d'y rencontrer un exilé comme elle, mais dont l'exil procédait d'une toute autre raison. La rencontre de ces deux destins a produit mon arrière-arrière-grand-père Joseph-Norbert-Édouard Faribault, notaire et seigneur de L'Assomption et de Repentigny.

Les pages qui suivent retracent l'histoire de Caroline à travers celles de ses parents, les Gauffreau et les Béraud, Français établis à St-Domingue, mais aussi celles des deux mariages de Caroline et des enfants qui en sont issus.

François Faribault



Localisation des plantations Gauffreau et Béraud à St-Domingue (aujourd'hui Haïti)

Source: gallica.bnf.fr.

Les parents de Caroline s'appellent Jean-François Gauffreau dit de Ste-Suzanne et Germaine Béraud dit de St-Maurice.

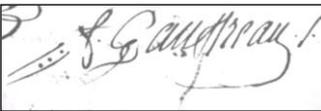
LES GAUFFREAU



La famille Gauffreau est originaire de Poitiers, importante ville du Poitou, en France. Son plus vieil ancêtre connu s'appelle François qui, marié à Madeleine Duclos, a engendré François-Louis, né en 1745 à Poitiers et que l'on appelle faussement Jean-François, père.

(Ci-contre, collection privée René Faribault)

On ne connaît pas l'histoire de sa jeunesse, mais on sait qu'en 1782, il habite rue de Vaudreuil, paroisse de Notre-Dame de



L'Assomption, au Cap Français, île de St-Domingue (aujourd'hui Cap haïtien, Haïti), ville située dans le Département du Nord.

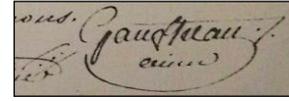
Il est propriétaire d'une plantation de café "*de la contenance d'environ 107 carreaux de terre sise et située aux Fonds Bleus, dépendance des quartiers et paroisse de Ste-Suzanne.*" C'est de cette terre que François-Louis devient un *Gauffreau de Ste-Suzanne*; il ne s'agit aucunement d'un titre honorifique quelconque, mais bien d'une précision permettant de l'identifier géographiquement!

Chassé de St-Domingue par la révolte des esclaves de 1791, il s'est réfugié en Virginie (USA), plus précisément à Portsmouth où il est décédé en octobre 1793 des suites des blessures reçues pendant la Révolte, laissant une veuve, Victoire Doré, et quatre enfants mineurs: Marie-Victoire, 19 ans; Jean-François, 18 ans; André, 14 ans et Jean-Joseph, 10 ans.

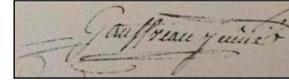
Victoire et les enfants vivent ensuite à New York où elle fait une déclaration au Consulat de France, le 6 mars 1794, dans laquelle elle déclare qu'elle est veuve, qu'elle a perdu ses papiers dans l'incendie du Cap Français, ainsi que tous ses livres de commerce et autres documents et que le montant de ses pertes s'élève à £209 000.

Au tournant du 19^e siècle, ses fils Jean-François et André conviennent d'un retour à St-Domingue. Jean-François, maintenant majeur, fait donc une demande de passeport temporaire à Washington, le 24 octobre 1800, afin de se rendre au Cap Français, pour voir à ses intérêts.

Le 13 janvier 1801, devant les notaires Michel et Branayrac, plusieurs témoins, habitants du lieu, déclarent que Jean-François Gauffreau est bien propriétaire d'une caféyère, quartier de Ste-Suzanne, aux Fonds Bleus de la Grande Rivière du Nord, propriété qui appartenait à feu son père François.



Jean-François signe "*Gauffreau aîné*" alors que son frère André signe "*Gauffreau jeune*".



Le même jour, devant les mêmes notaires, est passé un acte de notoriété pour déclarer le décès du *Sieur François (-Louis) Gauffreau père, réfugié à Portsmouth, Virginie, survenu au mois d'octobre 1793, où ont eu lieu ses funérailles*. Les témoins déclarent que Jean-François Gauffreau et son frère André sont les seuls et uniques héritiers, étant ses deux seuls enfants survivants. Le 16 février 1803, les deux frères Gauffreau sont reconfirmés dans la propriété des Fonds Bleus de la Grande Rivière du Nord.

Vers 1798-99, Jean-François Gauffreau se marie, probablement à New York, avec la fille d'un autre réfugié de St-Domingue ayant vécu les mêmes affres. Elle s'appelle Germaine Émilie Béraud dit de St-Maurice. Au contraire des "*Gauffreau de Ste-Suzanne*", il ne nous a pas été possible, à ce jour, de déterminer l'origine du "*de St-Maurice*" des Béraud.

LES BÉRAUD

Comme les Gauffreau, les Béraud sont planteurs à St-Domingue. La famille est originaire d'Auxerre, importante ville de Bourgogne en France. Les deux fils aînés de Jean-Claude Béraud et Aimée Germaine LeClair quittent la France vers le milieu du 18^e siècle pour aller s'établir dans l'île antillaise.



Celui des deux qui nous intéresse particulièrement est Toussaint Béraud, qui, se mariant avec Marthe Dumont Leblanc, donnera naissance à Germaine Béraud, future mère de Caroline Gauffreau.

(Ci-contre, collection privée René Faribault)

Outre ses occupations de propriétaire d'une sucrerie à la Plaine des Cailles (aujourd'hui Les Cayes), Toussaint Béraud est procureur au Siège Royal de St-Louis, ville située dans le Département du Sud. Il a également été député du Tiers-État pour St-Domingue aux États Généraux convoqués par le roi Louis XVI en 1789. En août 1791, lors de la première révolte, plusieurs milliers de Blancs se sont enfuis aux États-Unis et se sont réfugiés à Philadelphie, New York, Baltimore et Charleston. Les Français et les Anglais ont bien tenté de reprendre le pouvoir dans l'île, mais en vain. En 1797, le général Toussaint Louverture gouvernait le pays. Le climat politique étant meilleur,

plusieurs planteurs et anciens résidents retournèrent dans l'île pour recouvrer leur propriété. En 1802, la France de Napoléon 1^{er} envoie une armée et tente à nouveau de reprendre possession de sa colonie. Une nouvelle révolution éclate qui fera fuir plusieurs résidents, cette fois, vers Cuba, Puerto Rico, le Venezuela et la Louisiane.



(Image de Berthe Jetté: archives de François Faribault)

(Image de Rodolphe Lemieux: Bibliothèque et Archives Canada, MIKAN 3218303)



Une source narratrice de l'histoire des Béraud est une humble religieuse des Ursulines de Trois-Rivières dont le nom civil était Clothilde

Lemieux (1897-1975), fille de Berthe Jetté et du sénateur Rodolphe Lemieux. Elle avait choisi d'écrire sous le pseudonyme de "Béraud de St-Maurice".

(Photo tirée d'un article de Pierrette Falardeau dont j'ignore le médium de parution. Il date de juillet 1982)



Un petit aparté pour souligner l'apport littéraire de cette jeune fille.

Elle a écrit un livre intitulé *Jean Duns Scot, un docteur des temps nouveaux*, édité en 1944 et qui, en 14 ans, a connu dix éditions en six langues: français, allemand, italien, portugais, espagnol et polonais.

Le frère Léon Seiller, O.F.M., qui en signe la préface, écrit: "*Le moyen âge, en son grand siècle, nous apparaît comme un des sommets de notre histoire humaine. De la chaire d'Innocent III à la tombe de Dante, que de gloires s'échelonnent dans les divers domaines de la sainteté, des arts et de la science! Frère Jean Duns Scot est une de ces gloires. Sa personnalité morale est au-dessus de tout soupçon, il va jusqu'à l'héroïsme dans l'obéissance et la pauvreté, tout comme dans la défense des droits du Saint-Siège. Docteur, il appartient au plus haut enseignement de notre glorieuse Sorbonne qui ne cessa point de jurer par lui comme par l'un de ses maîtres les plus éminents. Et si des*

maîtres-ouvriers ont, à cette époque, réalisé le miracle de la Cathédrale, grandiose dans sa ligne, grandiose encore dans tout ce qui peuple ses divins élancements et ses sublimes profondeurs, Jean Duns Scot, dans la réalisation de la scolastique, véritable cathédrale de l'esprit, est l'un des plus purs génies constructeurs dont l'Église catholique et la pensée humaine aient lieu d'être fières. Voilà ce qui ressort du livre de Béraud de Saint-Maurice."

En 1966, Clothilde débute des études à Heidelberg, en Allemagne, qui déboucheront, en 1974, sur une maîtrise ès Arts dont la thèse est *Heidelberg et la Science de la Littérature*, entièrement écrite en allemand!

Fin de l'aparté.

La note, écrite de sa propre main, nous dit ceci à propos des Béraud:

"Deux fils de la famille Béraud de St-Maurice émigrèrent pendant la Révolution française à St-Domingue, de la Martinique, où ils s'établirent avec leurs familles comme planteurs et devinrent fort riches. Un autre Béraud de St-Maurice avait émigré à Caracas dans l'Amérique du Sud où il finit tristement ses jours dans une émeute, crucifié à la porte de sa maison.

Les deux frères planteurs furent bientôt, eux aussi, poursuivis par l'adversité. La terrible révolution des esclaves ayant éclatée, ils se virent dans l'obligation de prendre la fuite pour éviter le massacre général. Grâce au fidèle dévouement de deux de leurs esclaves, ils réussirent à s'échapper avec leurs familles et s'embarquèrent à bord d'un misérable voilier mis à leur disposition par l'entremise de leurs fidèles et dévoués serviteurs. Ils avaient réussi dans la fuite à sauver quelque unes de leurs plus précieuses possessions telles que documents de famille, bijoux, argenterie, etc., ils s'étaient aussi procuré une assez forte somme d'argent et des provisions de voyage.

Mais la Providence permit que le voilier se perdit en mer et que nos pauvres échappés, après bien des jours d'angoisse, vinrent à épuiser toutes leurs provisions. Tirillés par la faim et désespérés de leur sort, ils en virent au désir criminel de tuer l'un d'entre eux pour le manger, afin de sauver la race qui menaçait de périr de faim.

Le sort tomba sur un enfant qui fut, plus tard, l'aïeul de mon grand-père Jetté. Heureusement que la Providence intervint encore une fois pour prévenir un si horrible forfait. On vit poindre un navire dans le lointain et il s'approchait. Les pauvres affamés purent signaler leur détresse et être enfin recueillis par l'équipage. Ce navire anglais était en route pour les États-Unis.

La famille Béraud alla s'établir à New York. Pauvres, les Béraud se virent dans l'obligation de vendre une partie considérable de leurs bijoux et argenterie et gagnèrent leur vie. Les enfants se marièrent, la plupart à des Français émigrés comme eux. L'une des filles ouvrit un pensionnat qui devint par la suite assez 'fashionable' et apporta à sa famille une plus large aisance.

L'aïeul Béraud avait épousé une demoiselle d'Auray, Française comme lui. Leur fille épousa Monsieur Gauffreault dont la fille, Caroline, épousa en premières noces Monsieur Faribault de L'Assomption, Qué., et, en secondes noces, M. Jetté, père de mon grand-père Jetté."

Je relève une phrase de ce texte pour fins d'analyse.

L'auteure écrit: *"Tirillés par la faim et désespérés de leur sort, ils en virent au désir criminel de tuer l'un d'entre eux pour le manger 'afin de sauver la race qui menaçait de périr de faim'. **Le sort tomba sur un enfant qui fut, plus tard, l'aïeul de mon grand-père Jetté.**"*

Le mot aïeul est écrit au masculin, ce qui indique évidemment qu'il s'agit d'un garçon. Or, le seul enfant mâle ayant vécu cette fuite est Jacques-François Béraud, frère de Germaine qui, elle, est l'unique lien généalogique entre les familles Béraud et Jetté. Jacques-François n'est "aïeul" du grand-père Jetté que par son titre d'arrière-grand-oncle...

Par ailleurs, et curieusement, dans ses Souvenirs, Aimée Faribault (1889-1948), arrière-petite-fille de Caroline Gauffreau écrit à son propos: *"Elle racontait souvent que sa famille devait la vie à un fidèle esclave noir qui vint avertir monsieur Gauffreau que les Noirs révoltés avaient résolu de massacrer tous les Blancs de l'île. Grâce à lui, on put quitter la résidence à la faveur de la nuit et fuir la révolte. Le lendemain, en effet, tous les Blancs de la région étaient sauvagement massacrés."* On ne peut pas dire que cette histoire et celle narrée par Clothilde Lemieux ne se ressemblent pas!

Tante Aimée écrit également que Caroline est *"une créole de la Guadeloupe"* et, un peu plus loin dans ses souvenirs, elle écrit: *"De son enfance à St-Domingue, elle avait gardé le goût des bons et beaux fruits et particulièrement des melons, qui étaient pour elle un régal. Lorsque les bananes apparurent pour la première fois sur le marché de Montréal, elle se faisait une joie de manger ce fruit qu'elle avait savouré dans son enfance; mais, y ayant goûté, elle ne retrouva rien de la saveur du fruit mûri à l'ardent soleil de son île natale, et, par la suite, elle ne voulut jamais en manger."* Il y a certes lieu, ici, de tenter de suivre le parcours des deux familles.

Clairement, la famille Gauffreau a dû fuir la révolte de 1791 mais, compte-tenu du fait que l'on écrit dans les documents que "**François Gauffreau, père, réfugié à Portsmouth, Virginie, est décédé en octobre 1793, des suites de blessures subies au Cap (Français, St-Domingue) au mois de juin de la même année**", on en déduit que la famille a vécu, à St-Domingue, les deux premières années de la Révolte débuté, elle, en août 1791. Comment ont-ils évité les tueries alors perpétrées? On l'ignore. Une autre option consiste à dire que François-Louis Gauffreau a mis sa famille à l'abri, hors de l'île, mais que lui-même est demeuré en son domaine afin de le défendre, d'où les blessures. On manque de documents permettant de suivre la famille entre 1791 et 1793.

On sait, par contre qu'elle est aux États-Unis à l'automne 1793 et en 1794 puis, on perd à nouveau sa trace jusqu'en 1800 alors que Jean-François et son frère André demandent et obtiennent un passeport temporaire pour se rendre à St-Domingue.

Basé sur la recherche généalogique faite par Dawn Akam, descendante de la famille de Célestine Gauffreau (sœur de Caroline, demeurée à New York), avec qui je suis en contact, la famille de Jean-François Gauffreau et Germaine Béraud se lit comme suit: Caroline (1800-1891), Fortuné (1804-1834), Marcellin (1806-1843), Louisa (1809-1897), Émilie (1810-?) et Célestine (1815-1858).



Les quatre sœurs Gauffreau, de gauche à droite: Caroline, Louisa, Émilie et Célestine.

(Caroline Gauffreau: Madame Joseph-Norbert Faribault, née Caroline Gauffreau, collection MNBAQ, par Anson Dickinson, 7 avril 1826). Photos de Louisa, Émilie et Célestine: archives de François Faribault.

La même recherche nous apprend que, **sauf Caroline qui est née à New York**, tous les autres enfants sont nés à St-Domingue. On en déduit donc que les démarches de Jean-François Gauffreau pour recouvrer la propriété et l'exploitation du domaine de Ste-Suzanne ont été fructueuses. Ces naissances sont également conformes aux souvenirs antillais de Caroline, évoqués par Tante Aimée. En effet, compte-tenu que tous les frères et sœurs de Caroline sont nés à St-Domingue entre 1804 et 1815, il est parfaitement logique que Caroline ait des souvenirs d'enfance de cette période, elle qui est née en 1800.

Du côté Béraud, on a eu moins de chance. En effet, la Révolte de 1791 a coûté la vie à Toussaint qui, à son décès, laisse une veuve et trois enfants mineurs dont l'aînée, Germaine, n'a que 16 ans. On repense au récit de la fuite familiale évoqué plus haut et

on peut aisément croire qu'un ou plusieurs serviteurs aient pu avoir pitié d'une femme et de trois jeunes enfants complètement apeurés, leur permettant de fuir hors de l'île.

Quoiqu'il en soit, et la chose est bien documentée aujourd'hui, la première et importante vague de révolte à St-Domingue a débuté dans le Nord en août 1791, suivie, quelques mois plus tard par un soulèvement des mulâtres dans l'Ouest. Ces événements ont conduit à la fuite de plusieurs colons dans les îles voisines et aux États-Unis. C'est cette dernière vague de réfugiés dont les Béraud ont fait partie.

JM Béraud

À New York, toutes deux composées de réfugiés ayant vécu la même révolte, toutes deux françaises, les familles Gauffreau et Béraud se fréquentent naturellement et on peut penser que ce sont ces fréquentations qui sont à l'origine de la rencontre et du mariage de Jean-François Gauffreau avec Germaine Béraud vers 1798-1799.

Le mariage engendrera 6 enfants: 2 garçon et 4 filles dont l'aînée, mon a-a-a-grand-mère Caroline, après avoir vécu son enfance et son adolescence aux Antilles, déménage, avec sa famille, à New York en 1817 où, pendant un peu moins de 10 ans, elle fera tranquillement son "entrée dans le monde", tout en aidant sa mère avec ses frères et sœurs.

PENDANT CE TEMPS, AU BAS-CANADA...

Un jeune homme, né le 15 mars 1801, vit une enfance doucement ouatée dans la maison familiale de L'Assomption, au nord-est de Montréal. Il est le 5^e enfant du notaire Joseph-Édouard Faribault et de son épouse Marie-Anne Élizabeth Poudret, mariés en 1794. Il se nomme Joseph-Norbert Faribault.



(Ci-contre, collection Faribault privée).

Joseph-Norbert est possiblement un enfant turbulent, si tant est que l'avenir puisse être, aussi garant du passé.

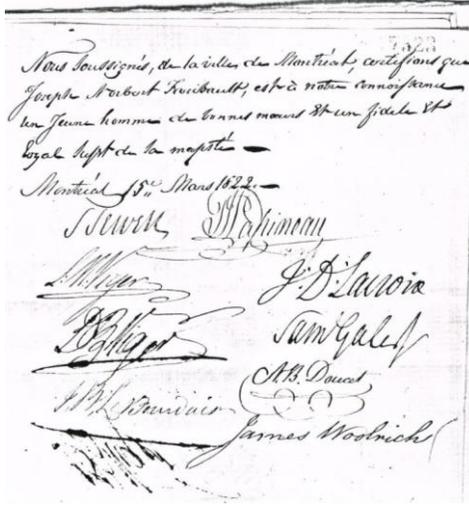
Il n'a pas étudié au Collège de L'Assomption qui n'a été fondé qu'en 1832 mais, entre 1811 et 1816, il a plutôt étudié au Collège de Montréal, alors connu sous le nom de Petit Séminaire de Montréal. Le bâtiment fréquenté par Joseph-Norbert se situait alors au coin des rues St-Paul et McGill, dans le Vieux-Montréal. Le 15 mars 1817, le notaire Michel Séguin de St-Hyacinthe inscrit dans son plumitif: «*Brevet du sieur J. N. Faribault à*

J. R. Rolland, avocat.». Joseph-Norbert commençait alors sa formation d'avocat, à Montréal, formation qui se terminerait en 1822.

À Montréal, sans support familial, Joseph-Norbert est laissé à lui-même, et ce ne semble pas être pour le mieux!

Le 4 avril 1820, une dame Rose Beaulieu signe un affidavit dans lequel elle accuse notre jeune homme de l'avoir battue et blessée et dépose une plainte formelle pour "agression et voies de fait", l'incident s'étant produit le 21 mars précédent.

Ce même 4 avril, Joseph-Norbert dépose une caution de £10, somme à laquelle s'ajoute les £5 que deux amis déposent également en caution et Joseph-Norbert Faribault est assigné à procès pour le 21 avril 1820. Il plaide alors non-coupable. Son procès est remis au 10 juillet 1820 et, pour s'assurer de sa présence, la Cour exige qu'il dépose une nouvelle caution de £10 à laquelle s'ajoutent deux autres cautions, de £5 chacune, respectivement payées par Louis-Michel Viger (son futur beau-frère posthume) et Charles Richard Ogden. Je n'ai pas trouvé le verdict rendu le 10 juillet mais, compte-tenu de la suite de l'histoire, il semble clair qu'il n'y a pas eu condamnation.



Nous soussignés, de la ville de Montréal, certifions que Joseph Norbert Faribault est à notre connaissance un jeune homme de bonnes mœurs et un fidèle et loyal sujet de Sa Majesté.
Montréal le 15 Mars 1822.

J. D. Savoie
J. D. Savoie
J. D. Savoie
J. D. Savoie
James Woodrich

Du côté des bonnes nouvelles, Joseph-Norbert complète sa cléricature et, le 7 mars 1822, il adresse une requête de pratique comme avocat au Gouverneur général, Lord Dalhousie. Le 15 mars suivant, en appui à sa requête, il transmet une lettre de probité dont les signatures sont assez étonnantes puisqu'on y retrouve entre-autres: Louis-Joseph Papineau, futur chef de la Rébellion de 1837; Louis-Michel Viger, futur président de la Banque du Peuple fondée pour soutenir financièrement les Patriotes; et le cousin de ce dernier, Denis-Benjamin Viger, reconnu comme

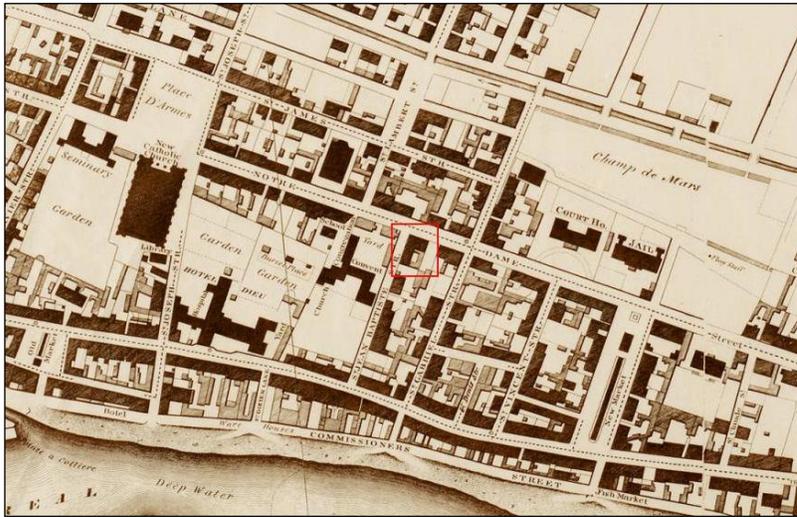
étant le "père du journalisme au Canada".

(Ci-contre, archives de François Faribault)

Le texte de la lettre dit: "Nous soussignés, de la ville de Montréal, certifions que Joseph-Norbert Faribault est, à notre connaissance, un jeune homme de bonnes mœurs et un fidèle et loyal sujet de Sa Majesté. Montréal 15 mars 1822."

Le brevet de pratique de Joseph-Norbert lui est accordé le 15 avril 1822 et, pour couronner le tout, Lord Dalhousie le nomme capitaine du régiment de milice de Lavaltrie le 10 mai 1822, régiment dont son père Joseph-Édouard est alors Lieutenant-colonel.

Financièrement toutefois, les choses ne s'améliorent pas pour lui, ce qui explique probablement le fait que son nom n'apparaît que comme prévenu dans des causes judiciaires alors qu'il aurait dû apparaître comme avocat en pratique privée. En d'autres mots, sa clientèle est aussi rare que le sont ses revenus.



Le 6 mai 1822, maintenant avocat de plein droit, Joseph-Norbert loue pour un an à Jean-Baptiste Hérigault, "une chambre sise au second étage de la maison qu'occupe le Bailleur en cette dite ville, rue Notre-Dame, ladite chambre ayant vue partie sur ladite rue

Notre-Dame, partie sur la rue St-Jean-Baptiste..."

Résidence de J-Norbert Faribault en 1822. (Source: <https://www.mcgill.ca/library/find/maps/adams>)



Cette maison, bien que rénovée de façon importante, semble-t-il, dans les années 1830, existe toujours aujourd'hui comme on peut le voir sur l'image ci-contre.

(Source: Google Street View)

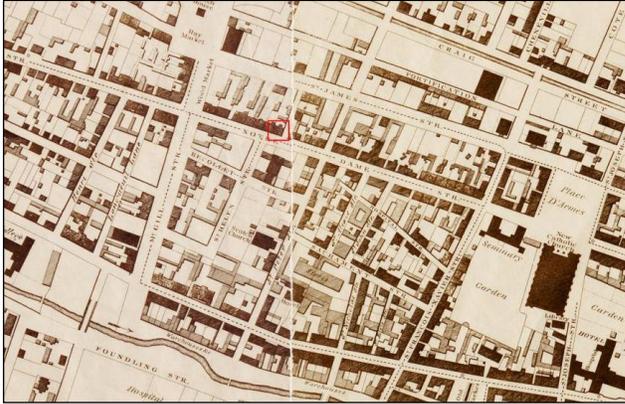
Compte-tenu de la description faite au bail, on sait que la chambre louée donnait au coin des deux rues. Joseph-Norbert a certainement dû apparaître à la fenêtre de droite, second étage.

Le même 6 mai 1822, il signe une reconnaissance de dette pour la somme de £14,8 à Clément-Charles Sabrevoix de Bleury *"for values received"* et, le même jour, une autre reconnaissance de dette de £6, à Foster & Fry, *"for values received"* également mais, dans ce cas, on sait qu'il s'agit de mobilier puisque Foster & Fry sont des rembourreurs. Le 28 septembre 1822, Sabrevoix de Bleury et Foster et Fry déposent une plainte commune contre lui pour défaut de paiement. Joseph-Norbert reçoit un subpoena l'obligeant à comparaître devant la Cour du Banc du Roi. Il se présente en cour le 1^{er} octobre 1822. Le 11 octobre, Joseph-Norbert signe une lettre confirmant que sa signature au bas des reconnaissances de dette du 6 mai est bien la sienne. Les 12, 13 et 14 octobre, on procède et, au final, Joseph-Norbert est condamné à rembourser les £20,8 empruntés le 6 mai.

Le 10 juillet 1822, Joseph-Norbert emprunte la somme de £20 à son beau-frère Charles d'Eschaillons de St-Ours, lequel, par prudence, se fait endosser la somme par un monsieur Hyppolite Guy...et le 15 janvier 1823, le notaire Daveluy consigne qu'il a rencontré Joseph-Norbert en personne, à son domicile, et qu'il lui a signifié qu'il était en défaut de paiement, ce à quoi Joseph-Norbert a répondu qu'il allait bientôt honorer sa dette, mais qu'il était actuellement dans l'impossibilité de le faire. Cette réponse n'étant pas satisfaisante pour le notaire, il déposerait une plainte officielle au nom de son client Hyppolite Guy.

Le 18 octobre 1822, un monsieur George Savage, horloger, dépose une plainte contre Joseph-Norbert, lequel a emprunté la somme de £6,15 au sieur Desrivières Beaubien de Montréal, somme que George Savage lui a payé alors qu'il a racheté la dette de Joseph-Norbert. L'emprunt de Joseph-Norbert est daté du 13 août 1822 et a un terme de 60 jours, ce qui le rend échu le 13 octobre 1822. Joseph-Norbert est condamné à honorer sa dette par jugement rendu le 25 janvier 1823. N'ayant découvert aucun document confirmant un quelconque séjour en prison, j'en conclus qu'il a trouvé moyen de régler sa dette.

Le 10 mars 1823, Joseph-Norbert déménage et loue *"un emplacement situé en la Cité de Montréal, sur la rue Notre-Dame et renfermé dans les limites qui suivent: prenant par devant à la rue Notre-Dame, par derrière et d'un côté au Docteur Bender et d'autre côté à la rue St-Guillaume, avec une maison bâtie en pierre à deux étages et autres bâtiments, le tout en bon état."*



(Source: <https://www.mcgill.ca/library/find/maps/adams>)

La rue St-Guillaume est l'actuelle rue Dollard dans le Vieux-Montréal. Le bâtiment loué par Joseph-Norbert n'existe plus aujourd'hui. Encore ici, il néglige de payer son loyer et est condamné à ce faire. N'ayant pas le jugement, mais n'ayant découvert

aucun document confirmant un quelconque séjour en prison, j'en conclus encore une fois qu'il a trouvé moyen de régler sa dette. Le 31 décembre 1824, l'incorrigible signe une nouvelle reconnaissance de dette auprès du magasin Taylor & Co., tailleurs, "*for values received in merchandizes*". Le 29 janvier 1825, il reçoit une sommation à comparaître à la Chambre d'Audience à Montréal pour prendre connaissance de la plainte déposée contre lui pour défaut de paiement.

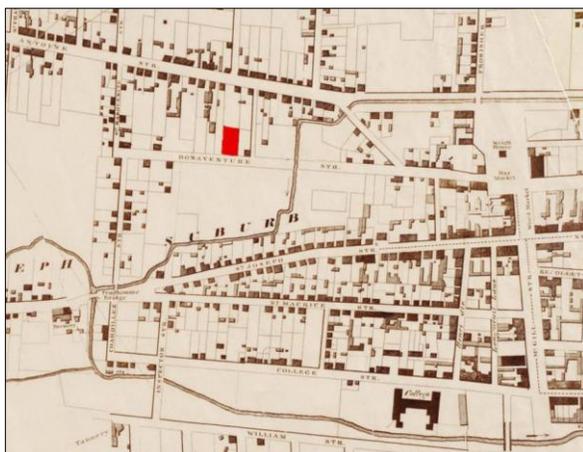
Il comparaît le 1^{er} février 1825 et, le 7, il dépose en Cour du Banc du Roi une confession dans laquelle il écrit: "*Le défendeur, présent en Cour, confesse jugement pour la somme de £20 courant, et les intérêts tels que demandés, avec dépends, à condition que l'exécution du dit jugement soit suspendu jusqu'au vingt avril prochain. Montréal, 7 février 1825. JN Faribault.*"

Le 10 février, on inscrit la cause au rôle d'audition, sur la base de la confession mentionnée précédemment. Le 19 février 1825, l'avocat des plaignants dépose l'affidavit rédigé le 29 janvier, au soutien de leur plainte.

Je n'ai trouvé aucun autre document daté d'avant le 25 mai 1825 alors qu'un bref de saisie est émis relativement aux biens meubles de Joseph-Norbert. Le même jour, le

shérif écrit une note indiquant que Joseph-Norbert n'a *aucun bien ni bien meuble* pouvant être saisi aux fins du paiement de sa dette.

Le 30 mai 1825, son cousin Joseph-Édouard, clerc-notaire à Montréal et fils du notaire Barthélémy Faribault de Québec, vend à Joseph-Norbert un terrain. Cette vente est consignée dans le



Localisation présumée, selon la description

greffe du notaire Charles DeSève. Prix de vente: "*£10, cours actuel, payables par £5, dit cours, de trois mois en trois mois*".

(Source: <https://www.mcgill.ca/library/find/maps/adams>)

Joseph-Norbert n'en jouira pas très longtemps puisque dès le 7 juin, un avis de saisie d'immeuble est émis. Toutefois, ce n'est pas avant le 14 novembre 1825 qu'un avis de vente judiciaire est émis en regard d'un "*terrain, propriété de Joseph-Norbert Faribault, situé dans le Faubourg St-Antoine, en la Cité de Montréal, de 40 pieds de front sur 80 pieds de profond, bordée en façade par la rue St-Bonaventure; à l'arrière par le lot 22 appartenant à François P. Bruneau; d'un côté par Léon-Bernard Leprohon (mari de sa cousine Catherine-Louise Faribault) et de l'autre côté par Joseph-Édouard Faribault (son cousin), sans aucun bâtiment sur lui érigé; vendu à Eusèbe Hyacinthe Fréchette pour la somme de £35.*"

L'affaire ne pouvait malheureusement pas demeurer aussi simple!

Le 31 janvier 1826, un avis d'opposition à cette vente est déposé par Messieurs les Sulpiciens, puis un second avis, le 2 février 1826, par Frédéric Spatz, tous deux pour priorité de créance, c'est-à-dire que l'un et l'autre des opposants prétendent devoir être payés de leur créance en priorité sur celle de Taylor & Co.



Je ne sais pas quelle a été la conclusion de cette dernière affaire mais, le 27 mars 1826, Charles Richard Ogden, (*Ci-contre, source: Wikipedia*), Solliciteur général pour le Bas-Canada (le même Ogden qui avait cautionné Joseph-Norbert le 4 avril 1820...), dépose une demande de mise sous curatelle contre Joseph-Norbert Faribault dont il écrit "*that the said Joseph Norbert Faribault is now absent from this province and is residing in the United States of America.*", bien qu'il soit reconnu être en dette d'une centaine de Livres à différents créanciers. En outre, deux témoins, Adolphe Bélisle et Antoine Laperrière, dûment assermentés, certifient que Joseph-Norbert a quitté la Province *depuis un long moment*. Richard Ogden recommande la nomination de Peter Bevins comme curateur. Son mandat est confirmé le 8 avril 1826.

Aucun autre document ne mentionne l'absence de Joseph-Norbert au Bas-Canada avant celui du 27 mars 1826. Il me semble que, si l'intention de Joseph-Norbert, en écrivant "***à condition que l'exécution du dit jugement soit suspendu jusqu'au vingt avril prochain***" dans sa confession du 7 février 1825, était de quitter le Bas-Canada avant cette date, les documents judiciaires émis après cette même date n'auraient certainement pas manqué

de mentionner son absence. Qui plus est, le 30 mai 1825, son cousin lui vend un terrain! Force est de conclure qu'il a dû franchir la frontière en février ou mars 1826.

Ce besoin incessant d'emprunter de l'argent laisse à penser que sa pratique comme avocat n'était pas des plus florissantes et cette suite de défauts de paiement laisse aussi à penser que cet argent était peut-être emprunté...pour être misé à quelque jeu de hasard.

Quoiqu'il en soit, Joseph-Norbert est avocat. Il sait donc fort bien que la prescription pour dette est alors de trois ans. Il se débrouillera donc pour travailler aux États-Unis pendant ces trois années. Déjà coutumier avec la vie dans une grande ville, c'est tout

naturellement qu'il se dirige vers une autre grande ville...et le voilà à New York au printemps de l'année 1826.



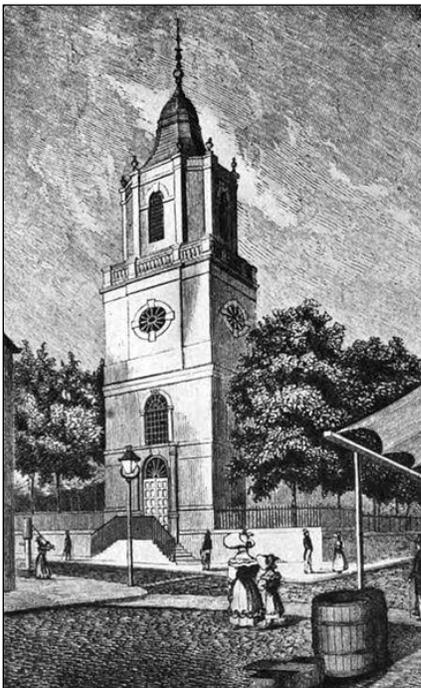
Émigré francophone en terre américaine, tout jeune homme de 25 ans, il recherche sûrement des compatriotes dans sa ville d'adoption et, faisant ainsi des contacts parmi les francophones de New York, il fait la connaissance d'une jolie jeune fille de 26 ans qui s'appelle



Caroline Gauffreau.

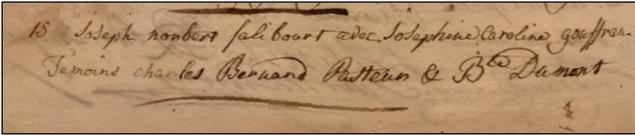
Portrait de Joseph-Norbert Faribault, collection Faribault privée.

Portrait de Caroline Gauffreau par Anson Dickinson, peint à New York en 1826, don de la succession Marcel Faribault et Marguerite Masson au MNBAQ.



Chacun raconte son histoire et ses origines (Caroline est certainement plus honnête que Joseph-Norbert à cet égard...), les paupières clignent, les cœurs s'emballent, si bien que, dès le 15 mai 1826, on célèbre les noces en l'église catholique St-Peter de New York.

Église St. Peter, New York, c1825. (Source: wikiwand.com)



(Extrait du registre de mariage, paroisse St-Peter de New York, archives de François Faribault)

Malgré ses déboires judiciaires au Bas-Canada, le nouveau marié et sa jeune épouse optent pour habiter au Nord, et les voilà en route vers le Canada.

Trois semaines après la noce, le 6 juin 1826, Caroline écrit à sa mère depuis Champlain, NY (soit tout près de la frontière canadienne) pour lui dire qu'ils ont été retardés dans leur voyage parce qu'elle avait été très malade à Whitehall, NY. Elle lui apprend que Joseph-Édouard Faribault et son épouse Élisabeth Poudret, de même qu'Éléonore Faribault et son mari Timothée Franchère, sont venus les rejoindre à Champlain. Joseph-Édouard leur a remis *"un sac contenant deux cent gourdes qu'il disait être pour les dépenses que nous pourrions faire..."* Peut-être Caroline écrit-elle ainsi à sa mère, plus habituée à la gourde comme devise monétaire qu'au dollar ou à la livre. Pourquoi Joseph-Édouard donne-t-il une bourse contenant 200 *gourdes* pour des dépenses à faire aux États-Unis dont la devise est le *dollar*! Ceci étant dit, j'ai lu dans une toute autre lettre, datée de 1838 celle-là, qu'un autre de mes ancêtres enseignait le français à Boston en avril 1838 et qu'il était payé *dix gourdes*. C'est donc bien une devise qui a cours aux États-Unis dans la première moitié du 19^e siècle! Quoiqu'il en soit, les visiteurs repartent quelques jours plus tard, tous sont ravis de leur rencontre mutuelle et Caroline écrit à sa mère que *"tout va le mieux du monde."*

Une semaine plus tard, le 13 juin, Joseph-Norbert écrit à sa belle-mère qu'ils sont toujours coincés à Champlain par l'indisposition de Caroline.

Puis, le 29 septembre, coup de théâtre!

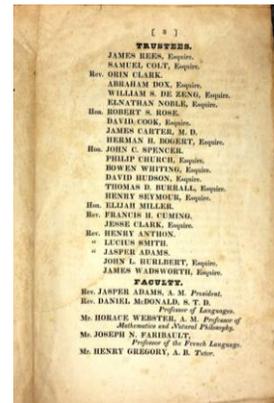
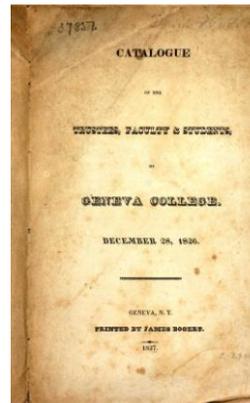
Joseph-Norbert écrit à son beau-frère Fortuné Gauffreau, une lettre dans laquelle il lui dit: *"Vous avez sans doute été surpris d'apprendre que nous étions ici et moi-même, je ne m'attendais pas, en quittant New York, que nous embarquions pour Geneva (NY) mais Caroline a paru désirer que j'acceptasse les offres qu'on m'a faites en passant à Albany et je n'ai pas voulu la contrarier."* Le terme "embarquer" utilisé dans cette lettre porte à croire que le couple a voyagé par bateau via les canaux intérieurs qui relient le lac Champlain au lac Érié, et qui passe par Geneva.

Une lettre de Caroline à sa mère, écrite le 21 novembre 1826 depuis Geneva, nous éclaire davantage sur ce soudain revirement. Caroline écrit: *"J'ai peut-être tort en effet d'avoir engagé Mr. Faribault à venir ici au lieu de retourner immédiatement au Canada, comme il en avait l'intention, mais j'avais conçu une telle répugnance pour ce vilain pays*

que je ne désirais que d'éloigner le moment d'aller m'y fixer. Il est vrai que Mr. Faribault a consenti à ma prière avec quelque répugnance d'abord mais comme, ensuite, il a ajouté que ce lui serait un moyen d'apprendre l'anglais et que cette langue lui serait d'un grand secours dans sa profession, j'ai cru qu'il n'avait plus d'objection et nous avons décidé de prendre ce parti."

Que fait donc Joseph-Norbert à Geneva, NY, lui qui ne peut pas pratiquer comme avocat aux États-Unis?

Il est engagé comme professeur de langue française au Hobbard College.



(Images: hws.edu)

Le 1^{er} janvier 1827, Caroline écrit une lettre à sa belle-sœur Aurélie Faribault, alors mariée à Charles-Auguste d'Eschailons de St-Ours, dans laquelle elle s'excuse de ne pas écrire plus souvent parce qu'elle se dit constamment indisposée.

Elle écrit de Geneva, NY et dit: "*Nous sommes assez bien ici, quoique Norbert n'y réussisse pas autant qu'on le lui avait fait espérer; mais grâce à son travail opiniâtre, j'espère que nous éviterons le besoin. La seule chose que j'aie à craindre, c'est que sa santé, qui n'est pas bien bonne, ne se détruise par l'excès des fatigues qu'il éprouve pour gagner quelque chose, car tous les jours, il est dehors jusqu'à onze heures du soir, sans que pour cela son gain soit considérable.*"

Cette dernière phrase m'a toujours laissé perplexe. En effet, que peut bien faire un professeur de français alors que "*tous les jours, il est dehors jusqu'à onze heures du soir, sans que pour cela son gain soit considérable.*" Donne-t-il des cours particuliers ou s'adonne-t-il à quelque partie de poker lors desquelles la malchance s'acharne sur lui?

Quoiqu'il en soit, l'indisposition de Caroline se termine alors qu'elle met au monde un garçon, le 16 mars 1827, à Geneva, NY. Un simple calcul nous permet de voir qu'il a été

conçu vers la mi-juin 1826, alors que Joseph-Norbert et Caroline sont à Champlain, NY., tout près de la frontière canado-américaine.

L'arrivée de ce petit change la donne et les jeunes parents doivent décider: élèveront-ils ce nouveau-né comme Américain ou Canadien?

Il semble que la réponse leur soit apparue assez rapidement puisque, dès la fin de l'année scolaire, la petite famille rembarque sur l'un des bateaux qui font le voyage entre le lac Erie et le lac Champlain, via les tout nouveaux canaux intérieurs, inaugurés le 26 octobre 1825. Ces bateaux sont pour le moins rustiques et inconfortables, mais le passage doit être plus économique que via la diligence. J'ai pu visiter l'un de ces bateaux lors de mon passage à Syracuse, NY, en mai 2019. Un musée est consacré à ce système de canaux intérieurs.

Partis vers la fin juin 1827, Joseph-Norbert, Caroline et leur bébé de 5 mois, qu'ils ont baptisé Joseph-Norbert-Édouard, arrivent à Plattsburgh, NY, quelque part à la mi-juillet puisqu'il faut compter une dizaine de jour de transport.



Où logent-t-ils? Comment subviennent-ils à leurs besoins vitaux? Autant de questions qui demeurent sans réponse à ce jour. Leur vie n'est certainement pas de tout repos et la dose de stress a dû être énorme depuis la naissance du bébé et, surtout, depuis que Joseph-Norbert a quitté son travail de

professeur.

(Photo: François Faribault)

Pendant le dernier mois de sa vie, Joseph-Norbert Faribault n'a visiblement plus de sources de revenu puisqu'il édite (?) un prospectus, depuis Plattsburgh, dans lequel il invite les Canadiens-français à lui transmettre leurs souscriptions pour l'édition d'un nouveau journal, *L'Ami du Peuple*, lequel ne paraîtra toutefois jamais. Les souscriptions n'ont donc pas dû affluer!

Le 17 août 1827, Joseph-Norbert Faribault meurt, à Plattsburgh, des suites d'une pneumonie, semble-t-il. Il n'a que 26 ans!

Une notice nécrologique de Joseph-Norbert Faribault est parue dans le *Plattsburgh Republican* du 25 août 1827.

"In this village, on the 17th instant, J. N. Faribault, Esquire, aged about 35.

This gentleman, descended from an ancient and honorable family in Canada, and possessed of talents that seemed to be destined to do honour to them and to himself, was fated, by an inscrutable Providence, to yield his last breath in a foreign country, amongst strangers, in penury and misery.

He was admitted, at an early age, an advocate in the Court of King's Bench to Montreal and displayed abilities that promised an abundant harvest of reputation and prosperity.

The forlorn situation in which this gentleman died, brought on circumstances which it is probable he himself alone was acquainted with, was little known to the inhabitants of this place, until the fatal termination of his mortal career; but it will doubtless afford satisfaction to his parents, his brothers, his relatives, and his friends, in Canada, to know, that, although, in a measure, for reasons best known to themselves, neglected and abandoned by them, the most respectful attention was paid to his remains.

A funeral sermon, replete with eloquence and feeling, was delivered on this occasion by the Revd. Mr. Quinlan and his corpse was borne to the grave by some of the most respectable gentleman of Plattsburgh, attended by a numerous assemblage of our citizens both male and female.

He was interred on Sunday last in the burying ground of the village, immediately adjacent to, and in a line with, the British Officers who fell in the battle of Plattsburgh, in 1814, a few paces north of the spot on which the tomb of Commodore Downie is erected."

Un texte quelque peu "pompeux" dans lequel on sent un certain "ton éditorial" de la part de l'auteur!

Traduction (par Marthe Faribault):

"En ce village [Plattsburgh], le 17 courant [vendredi 17 août 1827], J. N. Faribault, Esquire, à l'âge d'environ 35 ans [26 ans, en réalité].

Issu d'une famille canadienne des plus anciennes et respectées, et doté de talents présageant d'un avenir honorable pour lui-même et les siens, Monsieur Faribault fut frappé par un impitoyable destin en rendant son dernier souffle en terre étrangère, parmi des inconnus, dans la misère et l'indigence.

À un âge précoce, il fut nommé avocat de la Cour du banc du Roi de Montréal où il sut faire preuve de compétences annonciatrices d'un brillant avenir, marqué par les honneurs et la prospérité.

La situation désespérée dans laquelle il se trouvait au moment de son décès, causée par des circonstances qu'il connaissait très certainement, resta ignorée des gens de Plattsburgh jusqu'à l'ultime moment de son séjour parmi les vivants. Néanmoins, ses parents, ses frères, sa proche famille et ses amis du Canada seront soulagés d'apprendre que, bien qu'ils aient quelque peu négligé et abandonné leur fils pour des raisons qui leur appartiennent, sa dépouille fut traitée avec tous les égards lui étant dus.

Une oraison funèbre, empreinte d'éloquence et de compassion, fut prononcée à cette occasion par le Révérend Quinlan et la dépouille fut portée jusqu'au cimetière par des hommes choisis parmi les plus respectables de Plattsburgh et accompagnée par bon nombre de nos citoyens et citoyennes.

Il fut inhumé dimanche dernier [19 août 1827] dans le cimetière du village [aujourd'hui le Riverside Cemetery], à quelques pas au nord de l'emplacement du tombeau du Commodore Downie, en alignement avec les pierres des autres officiers britanniques, tous morts lors de la bataille de Plattsburgh en 1814."

Compte-tenu des faibles moyens financiers du couple Faribault-Gauffreau, l'inhumation de Joseph-Norbert a dû être tout à fait modeste. Pourquoi avoir enterré Joseph-Norbert Faribault avec des soldats britanniques? Tout probablement parce qu'étant Canadien, il a été considéré comme sujet britannique et que les gens de Plattsburgh de l'époque ont pensé qu'il s'agirait là d'une délicatesse de leur part. Rien ne permettait de localiser le lieu exact de sa sépulture, que la description ci-haut.



Le 22 septembre 2019, je me suis rendu à Plattsburgh, accompagné de mon épouse et de ma sœur. En utilisant l'application "Boussole" de mon téléphone portable, j'ai suivi chacun des indices mentionnés dans la notice nécrologique de 1827 et, à ma grande surprise, je me suis buté le pied sur le sommet d'une pierre



tombale qui n'émergeait du sol que de quelques centimètres. J'ai donc creusé l'endroit,

équipé de mes deux seules mains et j'ai pu dégager une portion de la pierre en question qui, malheureusement ne portait aucune inscription.

(Photos: archives de François Faribault)

N'ayant toutefois pas pu creuser de manière satisfaisante et n'ayant visiblement dégagé qu'une portion d'une pierre tombale brisée, j'ai opté pour revenir sur place, après l'hiver, cette fois bien mieux équipé. J'ai, au préalable, pu obtenir des autorités américaines locales la permission de procéder à ces fouilles. La pandémie de 2020 a reporté le projet sine die, mais dès que la frontière rouvrira et que la température le permettra, je compte bien y retourner et confirmer de visu qu'il s'agit bien du lieu d'inhumation de Joseph-Norbert Faribault, mon a-a-a-grand-père.

Revenons maintenant à cette pauvre Caroline, elle qui est, en cet été de 1827, une toute jeune veuve de 27 ans avec un bébé de 5 mois dont elle doit assurer la survie.

Il est plus que probable que des gens de Plattsburgh l'aient pris en pitié et lui soit venus en aide, ce qui lui a permis d'écrire à ses beaux-parents, à L'Assomption, et de leur annoncer la funeste nouvelle. Joseph-Édouard a-t-il envoyé quelqu'un les chercher? Y est-il allé lui-même, lui qui s'était déjà rendu jusqu'à Champlain pour visiter son fils et sa bru? Quoiqu'il en soit, Caroline et son bébé sont allés vivre dans la maison du notaire à L'Assomption. Cette maison



existe encore aujourd'hui. Elle est située au coin des rues Ste-Anne et St-Pierre.

(Ci-contre: collection UdeM)

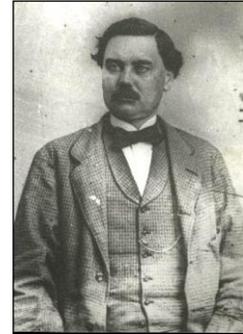
Par malheur, un an après son arrivée à L'Assomption, Caroline perd sa belle-mère Marie-Anne Élisabeth Poudret, qui meurt le 28 août 1828, laissant veuf son mari, le notaire Faribault, alors âgé de 55 ans. *(Ci-contre: archives de François Faribault)*



Heureusement pour Caroline, et probablement aussi pour son beau-père, la sœur de ce dernier, Marguerite, demeurée célibataire, vit également dans la maison. Elle s'avérera sûrement d'une aide plus que précieuse dans le soin et l'éducation de l'enfant.

Caroline vivra dans cette maison pendant six ans avant de convoler à nouveau et d'épouser, le 2 septembre 1833, un marchand du village appelé Amable Jetté. Le petit Joseph-Norbert-Édouard n'est plus un bébé, il a alors 6 ans et Caroline estime qu'elle a sûrement assez abusé de la bonté du notaire. Elle qui n'a eu qu'un seul enfant de son premier mariage, elle en mettra au monde huit autres de son second mais de ces huit, elle en perdra cinq en bas-âge. Les trois survivants seront Louis-Amable (1836-1920), Caroline Eugénie (1838-1891) et Clothilde (1843-1934) et de ces trois descendants, seul Louis-Amable fera souche.

Joseph Norbert Édouard Faribault (*Ci-contre, archives de François Faribault*) deviendra notaire, suivant ainsi la tradition "légale" de la famille Faribault, en plus d'hériter de sa tante Aurélie, qui l'a toujours chéri, de deux seigneuries, L'Assomption et Repentigny, et d'être élu Maire de la ville de L'Assomption de 1871 à 1873. Politiquement, il sera conservateur à une époque où, comme le dira plus tard Maurice Duplessis, "*Le ciel est bleu et l'enfer est rouge!*". Joseph Norbert Édouard Faribault était bleu foncé! Il est décédé à L'Assomption le 18 septembre 1883. C'était mon a-a-grand-père paternel.



Québec le 8 mai 1920.

De son côté, **Louis-Amable Jetté** (*Ci-contre, archives de François Faribault*) deviendra avocat, journaliste et professeur avant de se lancer en politique...comme fervent libéral (rouge foncé celui-là), au grand dam de son frère adoré. Après la politique, il a été successivement juge à la Cour Supérieure, Lieutenant-Gouverneur du Québec, juge en chef de la Cour du Banc du Roi. Il a aussi été créé Commandeur de la Légion d'Honneur et Commandeur de l'Ordre de St-Michel et de St-George en 1901. Il est décédé à



Caroline Gauffreau-Faribault-Jetté dans ses vieux jours. (Photos, archives de François Faribault)

Voilà, en quelques pages, l'improbable destin de Caroline, elle-même née de la rencontre tout à fait fortuite de deux familles de planteurs Français, émigrées à New York, survivantes d'une révolte historique en Haïti, qui, encore toute jeune fille, retourne dans l'île avant d'en émigrer une seconde fois pour revenir dans sa ville natale de New York, et qui, par affinité culturelle, rencontre alors Joseph-Norbert, un émigré franco-canadien, fraîchement arrivé à New York celui-là, mais pour de toutes autres raisons, et avec qui elle ne vivra qu'une petite quinzaine de mois, en ayant toutefois le temps d'assurer sa descendance...et la mienne! On tient vraiment, parfois, à bien peu de choses!

Caroline Gauffreau repose aujourd'hui dans le caveau Jetté au cimetière Côte-des-Neiges, à Montréal. Mal entretenu, le caveau aurait



grand besoin de réparation à sa maçonnerie de façade tout au moins. Je n'ai pas pu voir l'intérieur mais je doute qu'il soit en meilleur état.